

## L'âge du type « Avrincourt » en Wallonie

par JULES HERBILLON

---

Le mode de composition : « déterminant + déterminé » était courant en toponymie gauloise ; parmi les représentants assez rares de cette couche en Wallonie figurent des composés en *duno-*, *duro-*, *mag-*, *nanto-* (1), auxquels il semble qu'il faille ajouter les composés en *apia* « eau » (parent de lat. *aqua*) > w. *-èpe*, pic. *-ache*, préromains, mais d'aire gauloise restreinte (2).

Ce type ne nous est pas connu comme romain et s'il est signalé comme romano-gaulois (3), l'époque gallo-romaine est caractérisée chez nous comme ailleurs par une abondante floraison de dérivés toponymiques.

Quand, à l'époque franque, les noms de lieux du type *Avrincourt* refléurissent pour jouir ici d'une vogue unique en Romania, cette renaissance doit être attribuée non à un substrat gaulois, mais à une influence du germanique où ce procédé de formation est parmi les plus courants (4). Aussi bien ce type toponymique n'est pas représenté dans

(1) AUG. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, §§ 74-76.

(2) *Ibid.*, § 124.

(3) Cf. AUG. VINCENT, *Toponymie de la France*, pp. 169-171, où figure un excellent résumé de la question.

(4) Sur le procédé syntaxique wallon correspondant et sur son interprétation, cf. ÉL. LEGROS, *Le Nord de la Gaule romane*, dans *Bull. Top.* XVI, 1942, pp. 175-176.

le Midi de la France (1) et quelque tardive que puisse avoir été en Wallonie la disparition du gaulois, les éléments sporadiques qui pouvaient éventuellement en subsister aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles n'avaient certes plus assez de vitalité pour que l'expansion du type étudié puisse être expliquée par le gaulois (2).

Si la renaissance de cette formation remonte clairement aux débuts de l'époque franque, la date de sa disparition est plus difficile à préciser, et sur ce point les avis ne sont guère concordants. Comme il est naturel, les linguistes qui étudient le phénomène au point de vue du français et de la toponymie française ne lui attribuent que quelques siècles d'existence.

De l'avis d'ALB. DAUZAT, c'est de l'époque franque (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. inclus) que datent les composés du type : « déterminant + déterminé », le premier élément étant au cas-régime (*chaufour* = four à chaux, *chiendent* = dent de chien...); ces composés sont surtout fréquents dans les noms de domaines francs (*Romainville*, *Mirecourt*, etc.). Avec le X<sup>e</sup> siècle apparaît la formation inversée : « nom + complément », ce dernier étant au cas-régime sans préposition, par exemple : *Châteauroux* = château Raoul, *La Roche-Bernard* ; le procédé s'arrêterait au XV<sup>e</sup> siècle (3).

CH. BRUNEAU accorde deux siècles d'existence en plus au type par antéposition : « ce mode de dénomination se

(1) On le trouve en France jusqu'aux départements du Calvados, Orne, nord du Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Loiret, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Ain, Doubs, et dans le nord de la Manche : AUG. VINCENT, *Top. France*, p. 170.

(2) Cf. un dernier essai d'explication par le substrat gaulois dans JOH. JOHNSON, *Étude sur les noms de lieux dans lesquels entrent les éléments court, ville et villiers*, Paris, 1946, et le c. r. dans *Bull. Top.* XXI, 1947, pp. 182-183.

(3) ALB. DAUZAT, *Précis d'histoire de la langue et du vocabulaire français*, Paris, 1949, p. 160. On notera que le type toponymique *Châteauroux* paraît beaucoup moins bien représenté en Wallonie qu'en France.

continue depuis l'époque franque proprement dite jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle » (1), et cet avis est aussi celui de J. HAUST qui, à propos du lieu-dit *l'oulin-fa*, à Fosse, le déclare de « syntaxe archaïque qui ne fut possible qu'avant le XI<sup>e</sup> siècle » (2).

ÉL. LEGROS écrit également : « ... le type toponymique Avricourt, dont l'emploi diminue dès le IX<sup>e</sup> siècle pour disparaître bientôt » (3) ; L. REMACLE, averti sans doute par ses études locales de toponymie, est plus prudent : « on ne sait, écrit-il, quand ce procédé de formation est sorti de l'usage ; il l'était en tout cas au XV<sup>e</sup> siècle » (4).

Nous voudrions ici tâcher de préciser la date de disparition de ce type qui nous avait depuis longtemps paru avoir eu chez nous une existence particulièrement longue. Nous étudierons ces formations d'abord par l'intérieur, ensuite par l'extérieur.

L'examen interne, il faut le reconnaître dès l'abord, n'apporte pas de résultats précis sur la question. Sans doute, dans ces formations, les déterminants offrant un nom de personne germanique sont-ils en forte majorité : à La Gleize, ils sont 46 sur 51 composés (5) ; dans le ban de Fronville, 31 sur 35 (6) ; si forte que soit la proportion, elle prouve seulement que la vitalité du type a été la plus grande à l'époque où les noms de personnes germaniques étaient en forte majorité.

En se bornant aux noms de communes, on constaterait peut-être que « le premier élément est un nom propre de

(1) CH. BRUNEAU, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, 1913, p. 96.

(2) Dans *Bull. Top.* XVIII, 1944, p. 387.

(3) ÉL. LEGROS, *op. cit.*, p. 175.

(4) L. REMACLE, *Le Parler de La Gleize*, Bruxelles, 1937, p. 200.

(5) *Ibid.*

(6) PH. GAVRAY-BATY, *Le vocabulaire toponymique du ban de Fronville*, Liège-Paris, 1944, p. 101.

personne germanique (rarement gallo-romain), le plus souvent inusité dans nos régions après le IX<sup>e</sup> siècle » (1), mais il en va tout autrement dans les lieux dits, où le déterminant apparaît plus d'une fois sous une forme diminutive romane. Citons comme exemples : « Collon branche », à Voroux-lez-Liers ; « Henette chera » ou « Chera Henette » (on notera la coexistence des deux types), à Poulseur ; « Pironchêneux », à Jalhay ; « Quinkai bouchet », à Bra ; ou encore : *vivi-potale*, à Jupille. Il n'est pas vraisemblable que pareilles formations remontent au IX<sup>e</sup> siècle, ni même toutes au XI<sup>e</sup> siècle.

Quant aux déterminés, qui sont des noms communs romans, ils sont très nombreux ; AUG. VINCENT en dénombre 40 dans les noms de communes françaises (avec prédominance de *court*, *ville*, *villiers*, *mont*) (2) ; en Belgique romane, tant dans les noms de communes que dans les lieux dits, nous en avons relevé quelque 175, et la liste, certes très incomplète, n'est pas sans signification pour l'âge des formations (3).

Bache (fr. *bac*), bais (germ. *baki* « ruisseau » ; surtout dans n. de c.), bert (germ. *berg* « montagne »), biolette (petit bouleau), bisoul (dimin. de *bais* ; même rem.), bluwet (? , à Jupille), bois, boly (fr. *boulaie*), bou, bouchet (fr. *bosquet*), bouhi (fr. *buisserie*), bouni (fr. *bonnier*), bourg, branche (d'un chemin), breux, broux (marais), bruchi ou bruyère, bu (bois), buchaille, buisson, bure (a. h.-all. *bâr* « habitation »), by (fr. *bief*).

Campagne (très rar<sup>t</sup>), cawe (fr. *queue*), celle (lat. *cella*), chaire (fr. *chaise*?), champ, chapelle, chavée (chemin creux), cheneux (chênaie), cheniât, chera (voie charretière), chesa (lat. *casale*),

(1) AUG. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 90 (d'après MANSION qui n'étudie que les toponymes flamands).

(2) AUG. VINCENT, *Top. France*, p. 170.

(3) Nous suivons généralement l'orthographe des mentions cadastrales. Pour la simplicité, nous ne distinguons pas entre formes latines, bas-latines ou reconstituées ; nous ne marquons pas non plus de l'astérisque les formes germaniques (franciques).

ABRÉVIATION : n. de c. = nom(s) de communes.

commune, court, courtil, couture (lat. *cultura*), croix, cuisine, ewè (lat. *cornu*).

**Dal** (nl. mérid. *dal* « vallée » ; à la frontière du Nord), deffe, doive, donc (germ. *dung* « endroit humide » ; dans n. de c.), dorp (germ. *porp* « ferme ; village » ; dans n. de c.), dūr (gaul. *dubro*-?).

**Fa** (masc. de *fagne*), fagne, fagnoul (dimin. de *fagne*), falieze (germ. *falisa* « roche »), fayè, fayi (lat. *fagetum*), fechère (lat. *filicaria* « fougeraie »), fohale (dimin. de *fosse*), fond (très rar<sup>t</sup>), fontaine, foriere, fornay (fr. *fourneau*), fosse, fossé, fourche, frêne.

**Geest** (nl. *geest* « hauteur sablonneuse » ; dans quelques n. de c. au Nord), goffe, gotte (fr. *goutte*), gueule.

**Hai(s)** (germ. *haisi*), han, haie, havée « chemin creux », hayoule (dimin. de *haie*), heid (w. *hé* ; graphie pour *hais*, *hez*), herbe, hessale, hî ; île.

**Leu** (lat. *locu*?), lier ou lers (germ. *léri* ; surtout dans n. de c.), loge, loo (germ. *lôh* « bois » ; à la frontière du Nord), louwi (w. arch. *lowé* « canton » ; lat. *locatu*?).

**Male** (germ. ; surtout dans n. de c.), mani ou mesnil (lat. *mansionile*), marche (rar<sup>t</sup>), marché, mé (lat. *mansu*), meire (germ. *mari* « marais »), meleye (w. *mèlêye* « pommier »), messeur ou muzore (fr. *mesure*), mohon (fr. *maison*), moût (très fréquemment), moustier ; nô (fr. *noue*).

**Page** (w. *pâtche* ; a. fr. *parge* « enclos »), paire (w. *pêr(e)*, litt<sup>t</sup> fr. *parc*), parcque, pasay (w. *pazé* « sentier »), perez, pierre, pierry, pige (lat. *petreu* « chemin empierré »), planche, ponceau, pont, potale (dimin. de w. *pote* « trou »), pré, préay (litt<sup>t</sup> fr. *préau*), prey (a. fr. *pree* « prairie »), prije (litt<sup>t</sup> fr. *prise* ; au sens d'a. fr. *porprise*), pu (germ. *pol* « mare, boubier » ; dans l'Est), pus ou puch (fr. *puits*) ; quesnoy (fr. *chênaie*).

**Reye** (w. *réye* ; au sens de « ruisseau »), ri ou ru (lat. *rivu*), rive (w. *rêfe* ; lat. *ripa*), roche, rou (germ. *rod* « défrichement » ; surtout à l'Ouest), rue, ruelle.

**Sart** (fr. *essart*), saty (gaum. *sati* « sentier »), saul (fr. *saule*), sechine (w. *sêchène* ; au sens d'« endroit sec »), selve (lat. *silva*), soye (endroit que l'on « scie », que l'on fauche), spehe (w. *spêhe* « fourré » ; lat. *spissia*), spinal (lat. *spinale*), spine, spineu (fr. *épine*), stal (germ. *stall* « station »), stanche (a. fr. *estanche*), stap (fr. *étape*), stâve (lat. *stabula*), stè, ster, streye (lat. *strata* « chemin »).

Taille, tatche (fr. *tache* ; w. *têche* « place caractéristique »), terme, terre, tienne, tier (lat. *termen*), tige (w. *tîdje* « chemin de terre », lat. *terreu*), trichea (dimin. de :), trixhe (w. *trîhe* « friche » ; germ. *preusk-*), tombe.

Va(1), vallée, venne (fr. *vanne*), vie (germ. *widu* « bois » ; dans n. de c.), vigne, ville, villers, voie (très fréquemment), waide (w. *wêde* « herbe ; prairie » ; germ. *waida*), wald (fr. *gault* « forêt » ; dans n. de c.), wa(i)ng (germ. *wang* « prairie basse » ; dans n. de c.), wé ou wî (fr. *gué*). — Cf. le Complément, p. 99, n. 2.

A première vue pareille liste apparaît comme hétérogène, et à la couche la plus ancienne, celle des noms de communes, apparaissent superposées d'autres couches, d'âges divers, qui doivent se répartir sur de nombreux siècles.

Une liste complète, pourvue de statistiques générales et par régions, accompagnée des diverses formes orales, offrirait un précieux instrument de travail ; quelques constatations peuvent déjà être faites dès maintenant.

A La Gleize, L. REMACLE a remarqué l'absence de formations avec déterminant préposé pour le w. *bwès* « bois » (1) ; cette absence s'explique aisément, le w. *bwès* étant un emprunt relativement récent au fr. *bois*. A Jupille toutefois existe un *Fayinbwès* dont il sera question plus loin.

Au pays de Liège ne sont pas très nombreuses les formations avec *tiér* « tertre, côte », tandis qu'abondent les composés avec *mont* (qui est sorti de l'usage comme nom commun) ; la couche des toponymes en *mont* apparaît plus ancienne, et w. *tiér*, quel que soit son âge comme nom commun, n'a dû ici évincer *mont* que tardivement.

Très rares sont les formations avec *fond*, tandis que pullulent les composés en *fosse* ; or le w. *fosse* n'a plus le sens topographique général de : « dépression de terrain, fond », antonyme de *mont* ; ici encore *fond* a dû évincer

(1) L. REMACLE, *op. cit.*, p. 277. — Même remarque pour Esneux.

tardivement son concurrent. Originellement du reste en toponymie lat. *fundus* a eu ici le sens de « domaine », comme dans Fooz (1139 Fode), qui n'est pas situé dans un fond, et Folx(-les-Caves).

On notera aussi des absences, celle par exemple de *trô* « trou », et celles, qui sont toutes naturelles, de *wèriha* (germ. *wariskapi* ; aïssance communale) et de *âhe* (fr. *aïse* ; aïssance communale), ces biens communs ne pouvant être déterminés par un nom de particulier.

Mais tel n'est pas notre propos. Le foisonnement même de ces composés, la présence dans les déterminés de nombreux diminutifs romans (*fagnou*, *fohale*, *hayôûle*, *préay*, *trichea*, etc.), le peu d'importance topographique de beaucoup de ces déterminés (*meleye*, *planche*, *ponçeau*, *potale*, *saty*, etc.), tout indique qu'en Wallonie l'âge de ces formations n'est pas uniformément ancien et que le XI<sup>e</sup> siècle n'est en tout cas pas un terminus ante quem.

L'existence de plusieurs couches toponymiques est encore révélée par la présence de surcomposés, comme « Chalbosart », à Jalhay, « Andoufahaye », à Tavier, qui datent d'une époque où « Chalbo » et « Andoufa » étaient déjà des formations cristallisées (1).

Rencontrant à Liège les toponymes : 1488 « aux Arzille voyes » (w. *ârzèye* « argile » + *vôye* « voie »), « Arcquevoie » (anc<sup>t</sup> *arvô* — a. fr. *arvout* — de Sainte-Croix), auxquels il comparait Visé-Voie (voie de Visé), etc., J. HAUST trouvait remarquable la composition de ces mots (2) ; que dire alors

(1) On pourrait songer à expliquer aussi comme surcomposé *Francorchamps* < \**Francourt* + *champs*, mais le nom est attesté en 1130 : « Francorcamp », date qui rend l'explication moins vraisemblable. On s'en tiendra à l'explication de CH. GRANDGAGNAGE, *Vocabulaire des anc. n. de l. de la Belg. or.*, p. 27 : \**Francorum-campus* qui, comme l'a remarqué J. DEVLEESCHOUWER, convient phonétiquement, en w. o prétonique correspondant à fr. *ou*, cf. lat. *corona*, fr. *couronne*, w. *corone*.

(2) Dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. II, 1939, p. 150.

du toponyme de Haneffe : « ale spineuse voie vaulz » (1), c'est-à-dire : « dans le val de la spineuse voie »? En fait ces formations sont banales si on ne veut pas les faire remonter trop haut dans le temps.

\* \* \*

L'étude externe des toponymes va nous conduire à des résultats beaucoup plus précis.

Nous avons dit combien serait utile une liste de nos composés, pourvue de statistiques par régions ; en l'absence de ces statistiques, on est réduit aux impressions générales fournies par la familiarité avec les relevés toponymiques locaux et les mentions cadastrales. L'impression nette qu'on en retire est que, dans la province de Liège, la densité du type *Avricourt* augmente très sensiblement quand on se rapproche de la frontière de l'Est.

Dans cette province de Liège, examinons les mentions cadastrales de Basse-Bodeux, commune de 1.706 hectares avec 4 hameaux ; nous y trouvons, sur 90 toponymes, 23 du type *Avricourt* ; à Bra, commune de 3.063 hectares avec 10 hameaux, sur 327 toponymes, 65 sont du type étudié ; à La Gleize, 4.425 hectares, 22 hameaux, 286 mentions cadastrales, L. REMACLE relève 51 toponymes avec déterminant anthroponymique préposé (2) ; il y a donc, dans l'ensemble de ces trois communes, 1 toponyme *Avricourt* sur 5.

Si l'on songe au renouvellement assez rapide, avec les changements de propriétaires, des toponymes qui ne désignent pas des agglomérations, des cours d'eau ou des montagnes (au sens large), il apparaît dès l'abord invraisem-

(1) *Archives de l'État à Liège*, Collégiale Sainte-Croix, Cartulaire A, fol. 195 (1379).

(2) L. REMACLE, *op. cit.*, p. 200.

blable que le type *Avricourt* soit, en Ardenne liégeoise, mort avec le XI<sup>e</sup> siècle.

Pour expliquer la forte densité, il faut d'autre part écarter l'hypothèse d'une influence germanique directe, plus forte près de la frontière ; la comparaison avec la région au nord de la Meuse est à cet égard instructive, car la Hesbaye n'aurait pas dû être moins soumise aux mêmes époques à l'influence germanique directe. Or, sur les 2.365 toponymes relevés dans nos 13 monographies hesbignonnes, on n'en compte que 76 formés par antéposition du déterminant (1), soit une proportion de 1 sur 31, contre 1 sur 5 aux frontières de l'Est.

L'histoire économique est seule capable d'expliquer cette disproportion ; la région de l'Est (Stavelot-Malmedy) a été peu touchée par la colonisation gallo-romaine ; elle était encore en pleine sauvagerie, disent les chroniques, au VII<sup>e</sup> siècle, lors de la fondation de l'abbaye de Stavelot ; la mise en valeur de ces terres ingrates a dû être lente et, au XI<sup>e</sup> siècle, elle ne devait pas encore avoir atteint un développement capable d'expliquer le foisonnement de nos formations toponymiques. A n'en pas douter, celles-ci marquent une époque d'intense défrichement, et si une part remonte aux VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, une part sans doute plus grande est d'âge postérieur.

La Hesbaye est au contraire une terre de légendaire fertilité, de mise en valeur très hâtive ; important centre d'ha-

(1) La nature et la proportion des déterminés méritent aussi de retenir l'attention ; on en relève les suivants : 2 bonnier, 1 bou, 1 buisson, 5 champ, 2 commune, 2 court, 1 dale (fl. *dal* « vallée »), 1 fond, 12 fosse, 3 fosseit, 1 fourche, 7 haie, 1 hô (germ. *holt* « bois »?), 1 male, 1 marche, 1 marlire (= marnière), 5 mont, 1 pré, 1 reye, 1 ruelle, 1 saul, 1 spine, 1 streel (lat. *stratellu*), 4 tige, 1 trys, 15 val, 4 voie. — On remarquera l'absence de toponymes caractéristiques tant de cultures (comme *mé* et *couture*) que de défrichements (comme *sart* et *ster*), sporadiques dans toute la Hesbaye comme composés.

bitat préhistorique, elle fut largement exploitée par les Gaulois, poussée dans sa culture par les Gallo-Romains à un degré que l'on ne soupçonnait guère avant les découvertes archéologiques confirmant la toponymie ; les invasions ne durent pas y ramener grande sauvagerie et les Germains purent se contenter d'exploiter les terres qui étaient déjà en culture depuis longtemps, et souvent ils en gardèrent les anciennes dénominations. Il est donc naturel qu'en Hesbaye liégeoise le type *Avricourt* soit moins bien représenté : à l'époque franque il n'a guère fallu de désignations nouvelles, aux époques suivantes il n'y a plus eu de grands défrichements, créateurs de nouveaux toponymes (1).

Pour l'Ardenne liégeoise, L. REMACLE déclare prudemment ignorer quand le type *Avricourt* est sorti de l'usage ; peut-être s'avance-t-il trop en affirmant qu'il l'était en tout cas au XV<sup>e</sup> siècle. A La Gleize en effet les archives de la cour locale sont conservées depuis 1492 : rien ne prouve que les lieux dits à *Djèràpré*, attesté en 1576, à *Houbiètere*, attesté en 1571, « tibo-preis », attesté en 1562, pour choisir des déterminants encore courants comme anthroponymes au XVI<sup>e</sup> siècle, ne sont pas des formations postérieures à 1492.

Pour résoudre le problème il faudrait des actes de naissance de toponymes et ces documents sont rares avant l'époque moderne. Mais le type *Avricourt* n'était pas mort à Liège à l'époque moderne et nous en apportons deux attestations dont il paraît bien difficile de dénier l'authenticité.

(1) Les ultimes défrichements (du reste secondaires) paraissent remonter aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles quand la ville de Liège prend de l'importance et doit recourir au charbon comme combustible, cf. M.-P. HERBILLON, *Recherches sur les bois de la Hesbaye liégeoise*, Mémoire de licence en histoire, Bruxelles, 1949.

La première attestation nous a été signalée par M. J. VANNÉRUS ; le 11 août 1573, un certain Gilles Gerson, maître de houillère à Liège, fait procéder à la reconnaissance officielle par les voirs-jurés du charbonnage d'un bassin et d'une areine qu'il avait construits dans sa propriété où il voulait exploiter deux fosses submergées par l'insuffisance de l'areine Tilkin Ciplet (1). La « visitation » est explicite : « et la mesme nous fit dire et remonstrer ledit Giele sur ledit lieu certain bassin par lui affonseit et muré à grands costeinges, en quel avoit pris et encommencé au plus bas qu'il avoit pu certaine trenche et araine à conduire ens et sous sondit héritage » (2).

Sur une copie de l'an 1745 d'un plan dressé en 1577, on trouve les mentions : « Bure Gerson. — Maison Gerson. — Bassin de l'areine Gerson confecté l'an 1573 » (3) ; mais dès le 4 janvier 1576 est citée « l'areine Gersonfontaine », nom qui, comme le note TH. GOBERT (4), passa rapidement à la galerie de Gerson. Cette « xhore nommée de Gersonfontaine » était le 30 avril 1609 la propriété du célèbre Curtius (5).

(1) TH. GOBERT, *Eaux et fontaines publiques à Liège*, Liège, 1910, p. 251. — Une « areine » est une galerie d'écoulement pour assécher les travaux des mines, cf. J. HAUST, *Étymologies w. et fr.*, pp. 15-17.

(2) *Cour des charbonnages*, Visitation des voirs-jurés, dans EUDORE PIRMEZ, *Des areines et du cens d'areines dans l'ancienne jurisprudence liégeoise*, Liège, 1880, p. 22.

(3) TH. GOBERT, *op. cit.*, planche III.

(4) *Ibid.*, p. 252 ; et *Liège à travers les âges*, III, pp. 127-130, et l'après le *Cartulaire Saint-Laurent*, I, fol. 306.

(5) Dans leur *Glossaire roman-liégeois*, publié dans *Bull. Soc. Littér. wall.*, XIII, 1869 (paru en 1871), p. 22, A. BODY et ST. BORMANS citent : « XV<sup>e</sup> s. Il avoit fait l'araine de Gersonfontaine et la conduyt de leveau d'eawe jusques à venir abatre et laisier jus pluseurs grands bagnes... *Recès* IV, 284 », d'après les Registres aux recès ou procès-verbaux des séances du Conseil de la Cité (depuis 1566), aux Archives de l'État à Liège. Il faut lire : XVI<sup>e</sup> s., puisque le texte figure dans le registre 1585-1586, fol. 284, selon la vérification dont s'est aimablement chargé M. l'archiviste G. Hansotte.

L'acte de naissance du toponyme est bien établi ; la persistance du type *Avricourt* au pays de Liège jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle est encore attestée par un autre toponyme naissant.

A Jupille, un vaste domaine seigneurial boisé porte le nom de *è fayin-bwès* et est cité pour la première fois en 1661 : « Fayin-bois » (1) ; or ce domaine, qui appartenait en 1625 au seigneur Guillaume Fayin, avait été acquis par lui au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à son retour de Rome vers le pays natal (2). Que le toponyme n'est pas antérieur à la prise de possession n'est guère douteux, car les archives scabinales de Jupille, qui datent de 1469, ne font mention du « Fayin-bois » qu'en 1661 ; de plus le déterminé *bwès* est un emprunt peu ancien au français et confirme que le toponyme est de fraîche date (cf. *supra*, p. 92).

Ce que nous apprennent ces actes de naissance est corroboré par d'autres indices.

A Bolland, en 1562, sont cités : « les biens de *baya fousse* qui à présent tient Henry *Baya* » (3) ; comme on ne cite pas d'autre mention du toponyme, il est vraisemblable que le lieu dit a disparu avec le tenancier à qui il devait sans doute sa naissance.

A Huy, la « rualle Balduintiele » (à lire : « Balduintiege » ?) prend à partir de 1549 le nom de « Bauduin-pierre » (4) ; apparemment ce chemin avait été empierré, ce qui expliquerait le changement tardif du déterminé.

En tout cas les exemples moins douteux de « Gerson-

(1) EDM. JACQUEMOTTE et JEAN LEJEUNE, *Glossaire topon. de la commune de Jupille*, édité par JEAN HAUST, dans *Bull. Soc. Litt. wall.*, XLIX, 1907, p. 266.

(2) *Chronique de la Société : Le Vieux-Liège*, n° 47, nov.-déc. 1948, p. 209.

(3) ALB. BAGUETTE, *Toponymie de Bolland*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, LXV, 1945, p. 117.

(4) R. DUBOIS, *Les Rues de Huy*, p. 62.

fontaine » et de *Fayin-bwès* attestent que le type était encore vivant au XVII<sup>e</sup> siècle dans la toponymie liégeoise (1), et cette conclusion est de haute importance. Non seulement la densité de ces formations ne prouve rien a priori pour l'intensité de la colonisation germanique, comme on l'a vu par l'exemple de la Hesbaye liégeoise assurément plus colonisée par les Germains que l'Ardenne liégeoise, mais leur persistance, en pays liégeois au moins, jusqu'en pleine époque moderne achève d'y ruiner les déductions hasardeuses tirées des toponymes en *court*, *ville*, etc. (2).

Un grand travail reste à faire : dans chaque région, reconnaître les diverses couches de ces formations ; pour les déterminants, préciser par l'anthroponymie entre quelles dates ils ont été vivants ; pour les déterminés, procéder de même par la comparaison avec les noms communs. L'histoire de la colonisation pourrait en être un peu éclaircie et l'histoire économique y gagnerait en tout cas beaucoup.

(1) La ville de Visé avait été blasonnée « Chiroux-Ville », parce qu'elle était toujours dévouée aux princes-évêques : *Leodium*, II, 1903, p. 33 ; on peut se demander si cette formation est encore traditionnelle, ou si elle a été créée par archaïsme voulu, comme le sont les noms modernes de Léopoldville, etc.

(2) Cf. ÉL. LEGROS, *Le Nord de la Gaule romane*, p. 176.

Complément à la liste des déterminés (notamment d'après les relevés de J. FELLER, dans *Bull. Top.* III, 1929, pp. 55-84) :

alnoit (onoit, fr. *aunaie*), aluoës (fr. *alleu*), baine, bans, beck (w. *bèche*, fr. *bec*), bette (germ. *beddi* « lit »), bonne (fr. *borne*), chasteal, kesne (fr. *chêne*), coray (petit coudrier), fau (lat. *fagus*), got (fr. *gault* ou *goutte*), maresch, marliere (fr. *marnière*), mesure, mortir (fr. *mortier* ; lieu fangeux), moulin, porte, rock, ruie (nl. mérid. *roie* < *rodé* « essart »), stau (w. *stâ* « étable »), st(i)enne (all. *Stein* « pierre »), temple, terre.

La vitalité de la formation paraît même avoir dépassé largement le XVII<sup>e</sup> siècle ; M. ÉL. Legros a l'amabilité de nous signaler le toponyme de Jalhay : *vervifoténe* « Verviers-fontaine », sur la route de Verviers, hameau dont la tradition locale retient l'âge récent ; cf. J. FELLER, *Toponymie de Jalhay*, 1936, p. 32, qui note : « Le nom est récent ; aucun texte d'archive » ; la plus ancienne mention est de l'année 1842 ; le hameau s'est formé à un croisement de routes, dont une pourrait être du XIX<sup>e</sup> siècle.